



N°18

28/06/2016



[www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)

[www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON Limousin

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

Suppléance : CDA 87

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

#### Maïs

Valérie LACORRE / CDA 87

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance :

FREDON Limousin

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

#### Oléagineux

Valérie LACORRE / CDA 87

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance :

FREDON Limousin

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre

Régionale d'Agriculture Aquitaine-

Limousin Poitou-Charentes

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

[accueil@alpc.chambagri.fr](mailto:accueil@alpc.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional de

l'Alimentation Aquitaine-

Limousin-Poitou-Charentes

22 Rue des Pénitents Blancs,

87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grandes cultures  
ALPC N°18 du 28/06/2016 »**



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com) et sur le site de la DRAAF [www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

Recevez le Bulletin édition « Limousin » de votre choix gratuitement sur simple demande à [nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr](mailto:nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr)

## Ce qu'il faut retenir

### Maïs

- **Limaces** : Risque faible pour les parcelles ayant dépassées le stade de nuisibilité (6 feuilles) mais toutefois restez vigilant pour les semis tardifs de mi-juin.
- **Taupins** : Risque moyen pour les semis tardifs où les maïs sont moyennement poussants
- **Cicadelles** : Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.
- **Oscinies** : Les symptômes d'attaque d'oscinie sont réversibles : la nuisibilité peut être limitée si les conditions climatiques deviennent rapidement favorables à la croissance du maïs et si l'apex n'est pas bloqué.
- **Pucerons** : Il faut être vigilant pour le *Metopolophium* :
  - A partir de 20 à 50 individus / plante, au stade 6 à 8 feuilles ;
  - A partir de 100 individus / plante, au stade 8 à 10 feuilles.

Avec ces conditions climatiques (beau et sec), pour désherber mécaniquement, c'est le moment !

**Dans ce document, les codes de l'échelle BBCH seront systématiquement indiqués entre parenthèses, aux côtés du stade traditionnellement employé.**

# Maïs

## • Stades phénologiques et observations du réseau

Aujourd'hui le réseau compte 11 parcelles : 7 en Haute-Vienne, 1 en Corrèze et 3 en Creuse.

Cette semaine, **toutes les parcelles du réseau ont été observées** :

- 27 % sont au stade « 5 feuilles » (BBCH 15) ;
- 19 % sont au stade « 6 feuilles » (BBCH 16) ;
- 27 % sont au stade « 7 feuilles » (BBCH 17) ;
- 27 % sont au stade « 8 feuilles » (BBCH 18).

Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées				
				Pucerons	Auxiliaires (Coccinelles)	Oscinies	cicadelles	Limaces
87 - Panazol	03/05/2016	Es albatros	5 feuilles					
87- mézière / Issoire	04/05/2016	PR39F58	8 Feuilles	faible fréquence et faible intensité			Présence	
19 - Saint-Chamant	05/05/2016	Millesim	7 Feuilles					
23 - Saint-Chabrais	05/05/2016	LG 30275	8 Feuilles				Présence	
87 - Flavignac	06/06/2016	Anjou 277	8 feuilles	faible fréquence et faible intensité	5%			
87 - Janailhac	06/06/2016	Ambrosini	7 Feuilles					60%
23 - Saint-Dizier-Leyrenne	08/05/2016	Millesim	7 Feuilles	faible fréquence et faible intensité				
23 - Saint-Priest-la-Feuille	16/05/2016	Provexx	6 feuilles				Présence	
87 - Saint-Yrieix-la-Perche	16/05/2016	Corioli	5 feuilles					
87 - Feytiat	17/05/2016	Tri Cs	5 feuilles			présence		
87 - Glandon	24/05/2016	Codilor	6 Feuilles			présence		

Pour les maïs n'ayant pas dépassé le stade 8 feuilles, un binage paraît opportun, les sols sont ressuyés. Cela permettra de relancer la croissance des plantes par une meilleure aération du sol avec le bénéfice de la lumière et de la montée des températures.

## • Limaces

**Observation du réseau** : Sur la parcelle de Janailhac (87), 60 % des pieds présentent des symptômes d'attaques de limaces.

**Période de risque** : De la levée au stade 5 à 6 feuilles.

**Seuil de nuisibilité** : De 5 à 10 limaces par m<sup>2</sup> pour la culture du maïs (piégeage bâche). Disposez 3 ou 4 bâches noires carrées de 50 cm de côté sur le sol mouillé en calant les angles avec des pierres. Relevez les pièges tous les jours et observez le nombre de limaces collées sous la bâche.

**Symptômes** : Perte de pieds ou dessèchement des feuilles.

### Evaluation du risque - limaces

Risque faible pour les parcelles ayant dépassées le stade de nuisibilité (6 feuilles) mais toutefois restez vigilant pour les semis tardifs de mi juin.

## • Taupins

**Observation du réseau** : Sur le réseau, on nous signale peu de dégâts de taupins, néanmoins, la majorité des parcelles du réseau disposent d'une protection de semence.

**Période de risque** : De la germination au stade 8 à 10 feuilles.

### **Symptômes**

- Attaque sur graines conduisant à des problèmes de levée ;
- Dessèchement du cornet et des feuilles les plus jeunes ;
- Flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce ;
- Disparition des plantes à partir de 3 feuilles jusqu'à 7 feuilles.

### **Situations les plus propice aux attaques de taupins**

- Sol riche en matière organique ;
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol ;
- Semis profond ;
- Semis précoce ;
- Humidité après le semis ;
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

#### **Evaluation du risque - taupins**

Risque moyen pour les semis tardifs où les maïs sont moyennement poussants.

## • Cicadelles

**Observation du réseau** : On note la présence de cicadelles sur les parcelles de Mézière-sur-Issoire (87), Saint-Chabrais (23) et Saint-Priest-la-Feuille (23).

**Symptômes** : Dès 5 - 6 feuilles, on observe des ponctuations blanches sur les feuilles de la base des plantes, leur présence à ce stade est normale.

#### **Evaluation du risque – cicadelles**

Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.

## • Oscinie

**Observations du réseau** : Une faible présence d'oscinie est observée sur la parcelle de Feytiat et de Glandon (87).

### **Symptômes**

Les symptômes ne sont pas toujours visibles aux stades jeunes, mais se remarquent plus facilement au stade 6-7 feuilles du maïs :

- Morsures sur feuilles et présence de décolorations jaunes, parallèles à la nervure centrale. Les feuilles attaquées sont déformées ;
- Accolements de l'extrémité des feuilles du cornet (anse de panier) ;
- Tallage à la suite de la destruction de l'apex par les larves.

**Période de risque** : Du stade « 1 feuille » au stade « 6 feuilles ».

#### **Evaluation du risque – oscinie**

Les symptômes d'attaque d'oscinie sont réversibles : la nuisibilité peut être limitée si les conditions climatiques deviennent rapidement favorables à la croissance du maïs et si l'apex n'est pas bloqué.

## • Pucerons

### **Observation du réseau**

Des populations de pucerons sont observées sur les parcelles de Mézière/Issoire, Flavignac (87) et Saint-Dizier-Leyrenne, mais les attaques sont globalement de faible intensité (1 à 10 individus sur des maïs de plus de 7 feuilles).

### **Seuils de nuisibilité**

Ravageurs	Stade sensible	Seuil de nuisibilité
Pucerons <i>Metopolophium</i>	3 à 10 feuilles	5 puc./plante avant 3-4 feuilles
		10 puc./plante entre 3 et 6 feuilles
		20 à 50 puc./plante entre 6 et 8 feuilles
		100 puc./plante après 8-10 feuilles
Pucerons <i>Sitobion</i>	3 à 10 feuilles début juillet - début août	500 puc. / plante (avec présence d'aîlés)
Pucerons <i>Rhopalosiphum</i>	début juillet - début août	Si population de pucerons en développement avec plus de 5% des panicules porteuses de colonies



***Puceron Metopolophium***

### **Evaluation du risque – pucerons**

Il faut être vigilant pour le *Metopolophium* :

- A partir de 20 à 50 individus / plante, au stade 6 à 8 feuilles ;
- A partir de 100 individus / plante, au stade 8 à 10 feuilles.

## • Ambrosie

### **L'ambrosie : une plante des terrains nus**

Elle colonise préférentiellement les terrains remaniés : parcelles agricoles, lits de rivières, chantiers industriels, bords de routes... Elle est pratiquement absente des milieux fermés (prairies, forêts,...).

**Plante annuelle, elle émet son pollen très allergisant à partir du 20 août en Limousin et se propage uniquement par ses graines, nombreuses, qui tombent au sol fin septembre.**

Germination de mars à mai, floraison en août septembre et grenaison en septembre octobre.

Un dispositif spécifique d'observation est mis en place par la FDGDON Haute-Vienne (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Haute Vienne) le CPIE (Centre Permanent d'initiative pour l'environnement) des pays Creusois, le CPIE de la Corrèze et en partenariat avec le Conservatoire Botanique du Massif central.



## Risques pour la population

Un fort pouvoir allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août/septembre).

Lutter en amont contre l'ambroisie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route, zone de chantier...). La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambroisie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

## Opération « Signalement AMBROISIE »



**Du 25 Juin au 10 septembre 2016**

**Contribuez à la réalisation d'une carte des Ambrosies**

**Inscrivez-vous sur le site**

**<http://www.signalement-adventices.fr/>**

**Adressez une photo géolocalisée**

**depuis votre Smartphone**

**Pour tous renseignements complémentaires et pour participer au repérage des plants d'ambroisie, vous pouvez également contacter :**

FDGDON Haute Vienne - tél : 05 55 04 64 06, mail [fdgdon87@gmail.com](mailto:fdgdon87@gmail.com)

CPIE DES Pays Creusois – tél : 05.55.61.95.87, mail [abodin@cpiepayscreusois.com](mailto:abodin@cpiepayscreusois.com)

CPIE de la Corrèze - tél : 05.55.95.93.79 mail [florence.compain@yahoo.fr](mailto:florence.compain@yahoo.fr)

*Ou votre conseiller habituel qui pourra prendre contact avec les référents départementaux.*

**Consultez la liste des espèces qui peuvent être confondues avec l'ambroisie en suivant ce lien :**

<http://www.ambroisie.info/pages/reconn.htm>

*Un site Internet est spécialement dédié à la thématique : l'Observatoire des ambrosies*

*À découvrir sur ce lien : <http://www.ambroisie.info/pages/observatoire.htm>*



## Gestion des adventices dans les rotations « grandes cultures » par des méthodes alternatives

Extrait de la note nationale Ecophyto, rédigée par l'ACTA, Arvalis institut du végétal, CETIOM, ITB et la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL)

**Herse étrille** : utilisable en prélevée du maïs (8-12 km/h, agressivité moyenne à forte) puis du stade 3-4 feuilles (3 km/h, agressivité faible) à 4-6 feuilles (4-5 km/h, agressivité faible à moyenne). Passé le stade 3-4 feuilles, la herse étrille peut occasionner des pertes ou des blessures de feuilles non négligeables. Ajustez au mieux les réglages d'outil à la culture.

**Houe rotative** : utilisable en prélevée du maïs (15-20 km/h) puis du stade 3-4 feuilles (12 à 15 km/h) à 4-6 feuilles (15 à 20 km/h). Les passages au stade coléoptile ou 1ère feuille du maïs occasionnent des pertes pour la culture.

**Bineuse** : utilisable à partir de 2 feuilles, en présence d'équipement protège-plants. Utilisable entre 4 et 10 feuilles (vitesse entre 6 et 10 km/h) avec buttage apprécié lors du dernier passage.

**Stratégies mixtes** : De nombreuses possibilités sont envisageables, avec des performances très variées. Les plus fiables consistent à introduire un binage.

**Stratégies tout mécanique** : Les stratégies mécaniques strictes présentent l'intérêt d'un coût modéré et d'un IFT nul ; par contre, il est souhaitable de les réserver à des flores de dicotylédones annuelles dominantes, l'efficacité sur graminées et sur vivaces étant parfois insuffisante.

Avec ces conditions climatiques (beau et sec), pour désherber mécaniquement, c'est le moment !

### Prochain bulletin : deuxième quinzaine de juillet

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Grandes cultures – édition Limousin sont les suivantes :**  
la FREDON, les Chambres d'Agriculture, l'EPL de Saint-Yrieix, l'EPL des Vaseix et NATEA Agriculture.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*